



HAL
open science

Genre et loisirs des jeunes

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Genre et loisirs des jeunes. *Empan*, 2007, 65 (Numéro spécial Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ?), pp.67-74. halshs-00333342

HAL Id: halshs-00333342

<https://shs.hal.science/halshs-00333342>

Submitted on 2 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Genre et loisirs des jeunes

Yves Raibaud, maître de conférences, IUT Michel de Montaigne de Bordeaux.
UMR 5185 CNRS-ADES, yves.raibaud@iut.u-bordeaux3.fr

Mots-clés: loisirs des jeunes, genre, mixité, animation, ville.

Résumé: les loisirs des jeunes sont un enjeu dans la reproduction des rapports sociaux de sexe et de leurs inégalités. La proposition publique de loisirs portée par le secteur professionnel de l'animation participe à la ségrégation des garçons et des filles dans les activités, recourt aux compétences sexuées des animateurs-trices et à l'idéologie de la complémentarité, encourage l'hyperconstruction des identités sexuées à travers des pratiques sportives et culturelles non mixtes, institutionnalise la présence des garçons dans les espaces publics à travers des équipements autogérés tels que cité-stades et skate-parcs. Il apparaît urgent de renouveler dans ce secteur la critique sociale en y intégrant les études de genre.

Les écrits sur les loisirs des jeunes bénéficient généralement d'une rédaction faite au masculin-neutre privilégiant soit les déterminants socioculturels et les rapports de classes, soit l'individu asexué dans ses rapports stratégiques avec son environnement. Le sujet a été peu traité sous l'angle du genre. Certes les études sur le sujet (Augustin, Galland) indiquent la variable des sexes, mais ces chiffres sont présentés le plus souvent comme étant le reflet de l'évolution des modes de vie. Ils permettent rarement de dépasser le constat de la différence des pratiques en terme de genre et tendent implicitement à montrer que celles-ci correspondent au libre choix des individus, voire au caractère naturel des goûts prêtés aux filles et aux garçons.

En France comme dans la plupart des pays européens les loisirs des enfants et des jeunes ont été développés depuis plus d'un siècle dans un contexte d'enjeux politiques et idéologiques par les mouvements d'éducation populaire puis par l'Etat, aboutissant à la création d'un vaste champ de « l'animation » représentant au dire de certains auteurs près d'un million de bénévoles et 200 000 salariés (Ferrand-Bechmann, Gillet). Si ces ensembles considérables se réclament généralement de l'idéal républicain et de l'éducation populaire, on peut y remarquer la faiblesse de la réflexion et des actions prenant en compte les rapports sociaux de sexe. Les positions dominantes des hommes dans les instances dirigeantes, la ségrégation des sexes dans l'espace des loisirs, la division du travail dans le secteur professionnel de l'animation, l'absence de la question du genre dans les référentiels de formation soulignent ce décalage. Une étude des lieux de pratiques sous l'angle de la mixité, de la parité et du genre nous montre *a contrario* que les dispositifs publics qui organisent les loisirs des jeunes, bien que se pensant neutres, sont des éléments de la construction des identités sexuées, de la reproduction des rapports sociaux de sexe et des inégalités qui les accompagnent.

1. De la mixité à l'école à la non mixité dans les activités périscolaires

Même si le contexte légal a imposé la mixité à l'école, celle-ci est plus ou moins effective dans les temps de vie des enfants et des jeunes d'âge scolaire. A l'échelle d'une journée, la mixité est totale à l'école mais relative dans les temps de récréation, de repas, dans les activités décloisonnées, dans l'accueil périscolaire et dans l'offre de loisirs organisés. Dans ces temps de vie on considère qu'il n'y a pas d'obligation pour les garçons et les filles d'être ensemble et ils-elles semblent généralement préférer la compagnie de leurs pairs. La mixité n'est pas non plus effective à l'échelle d'une année pendant le temps des vacances quand elles sont encadrées ou organisées. Enfin elle se défait à tous niveaux à l'échelle du temps long de la scolarité : dès le collège avec l'orientation précoce des élèves en échec scolaire en fin de quatrième, puis au lycée avec l'orientation professionnelle.

La mixité légale assure une visibilité du principe d'égalité des chances pour les filles et les garçons, mais elle ne fait partie fondamentalement du programme, comme le relèvent, par exemple, les études sur les contenus des manuels scolaires. Elevées dans la mixité, les classes d'âge nées après 1960 semblent choisir « naturellement » et majoritairement des métiers, des activités de loisirs et des

rôles sociaux correspondant à leur identité sexuée : tout offre l'apparence qu'il s'agit de choix individuels.

En dehors du temps scolaire l'animation professionnelle est décrite par certains auteurs comme un système périphérique à l'école oeuvrant dans le temps libre des enfants et des jeunes : accueils périscolaires et interclasses, centres de loisirs sans hébergement fonctionnant le mercredi et pendant les vacances, maisons de jeunes et centres sociaux, activités volontaires supposant un engagement des parents d'élèves et des jeunes (sport, culture, activités artistiques). Dans ce cadre moins contraignant que l'école les trois fonctions énumérées par Dumazedier pour le loisir – détente, divertissement, développement – sont censées participer à la récréation de l'individu et à son émancipation. Même si l'implication des enfants et des jeunes dans le loisir n'est pas identique dans ces dispositifs, le choix d'une activité libre y est la règle, comme le choix de ne pas en avoir. Au centre de loisirs, on peut se demander si le temps libre ne sert pas de temps de décompensation à l'obligation de la mixité vécue à l'école. Comme dans la cour de récréation, filles et garçons se regroupent, se cooptent dans des activités communes. Les activités proposées se font dans le sens du libre choix des enfants, mais l'énoncé même de ces choix (percussions ou danse, foot ou gym, jeux d'extérieur ou activités manuelles) oriente sûrement les enfants vers des groupes non mixtes.

Dans le champ professionnel de l'animation, une grande partie des salarié-e-s sont vacataires (emplois précaires, *jobs* d'étudiant-e) et n'ont qu'une formation très succincte. Les financements réduits de ce secteur professionnel imposent une utilisation optimale des ressources humaines. Le recrutement fait donc appel aux compétences issues de la socialisation familiale des candidat-e-s et à celles qu'ils ont pu acquérir dans leurs pratiques personnelles. La transition entre bénévolat et profession se fait ainsi dans la continuité de l'identité personnelle, y compris l'identité sexuée. L'embauche de trois jeunes d'origine algérienne, ivoirienne et marocaine par un club associatif du Val de Marne dans un rôle de médiation sociale avec les jeunes du quartier (in Ferrand-Bechmann, 2004) est un cas type où la ressource individuelle de ces animateurs « grands frères » repose sur leur « capital d'autochtonie », tandis qu'on sollicite leur envie d'être utiles à leurs semblables. Leur recrutement tient compte de leurs parcours : le premier suit une formation d'animateur, le deuxième est un sportif de bon niveau, le troisième a un passé de délinquant. Ces parcours leur confèrent de l'autorité auprès des jeunes du quartier. Ils valorisent implicitement des compétences masculines, mais celles-ci sont gommées par la neutralité du récit (les jeunes...les animateurs...les élus...)¹.

La transition professionnelle des femmes vers les métiers de l'animation se construit sur la représentation généralement partagée qu'il existe des compétences féminines, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la petite enfance. Dans les C.V. des jeunes filles candidates aux formations d'animateurs-trices les mentions « *baby-sitting*, aide aux devoirs, aînée d'une famille nombreuse » sont fréquemment évoquées ainsi que des compétences telles qu'« attestation de formation aux premiers secours ». La corrélation entre animation et *care* caractérisant l'engagement des femmes se précise encore lorsque l'intervention a un caractère social, pédagogique ou humanitaire.

Complémentarité des compétences sexuées

Deux catégories de compétences différencient les animateurs et les animatrices. La première séparent les pratiques de loisirs supposées être plus masculines ou plus féminines (pratiques sportives *versus* travail manuel, percussions *versus* danse, informatique et jeux vidéo *versus* théâtre et chant etc.). La division du travail sur ces bases se fait d'autant plus spontanément que les rôles sexués sont perçus par les enfants et les jeunes, eux-mêmes à la recherche de modèles nécessaires à la réalisation de soi. La seconde oppose l'autorité au *care*. Les animateurs-trices interrogé-e-s dans les centres de loisirs en conviennent : c'est mieux qu'il y ait des animateurs, notamment lorsque les animatrices ont des difficultés avec les garçons difficiles. Quand aux petits qui pleurent parce que leur maman ne vient pas, ils iront plus facilement dans les bras d'une animatrice². Les discussions qu'ils ont entre eux montrent que cela ne va pas de soi, mais la responsabilité de la division du travail est renvoyée aux

¹ Dans la suite de l'article l'auteur évoque le conflit des médiateurs avec la directrice, « blanche » et titulaire d'un diplôme d'encadrement (DEFA).

² Dans un contexte de « panique morale » qui met à présent les hommes travaillant au contact de la petite enfance dans une situation de contrôle permanent.

représentations des enfants. L'organisation du centre de loisirs assigne chacun à son rôle sexué en s'efforçant de composer des équipes mixtes. On peut parler d'idéologie de la complémentarité lorsqu'il est fait appel à la parité au prétexte de l'équilibre et de la sécurité des enfants, ce qui est propre aux standards de la société hétérosexuée normée.

2. Loisirs des jeunes et identité sexuée

Si la mixité reste cependant la règle dans les centres de loisirs, on constate un peu partout que les filles disparaissent du secteur public de loisirs généralistes à partir de 12 ans.

L'exemple de Vitrac.³

« Dans le bas Vitrac, deux structures s'occupent de l'accueil des jeunes : le centre social et La Colline qui est une structure municipale de proximité. Par convention avec la municipalité le centre social accueille les jeunes jusqu'à l'âge de 12 ans, La Colline prend le relais ensuite.

On remarque qu'après l'âge de 12 ans seuls les garçons sont présents dans le quartier et profitent des activités proposées à La Colline. On les rencontre à l'entrée des immeubles, sur le cité-stade, sur l'espace vert servant de terrain de sports ou encore faisant du skate ou du vélo. Certains grands frères montrent qu'ils ont le contrôle de leurs sœurs adolescentes en leur interdisant de fréquenter les équipements. Les garçons interpellent les filles par des termes tels que « t'es bonne ! » ou « eh, connasse ! » ou « sale pute ! ». Les violences verbales passées dans le langage couraient éloignent les deux sexes l'un de l'autre.

Les filles sont présentes au centre social jusqu'à l'âge de 12 ans. Passé cet âge, on les retrouve uniquement pour l'accompagnement à la scolarité. Les garçons, eux, ont fait de La Colline leur QG. Cette structure est devenue un lieu masculin où les activités sont adaptées à ce public et où les adolescentes ne sont pas reconnues ».

Si l'offre publique de loisirs généralistes semble accepter cet abandon progressif par les jeunes filles des activités et des équipements proposés, un rapport de 2005 montre que leur présence reste constante dans les activités sportives et culturelles spécialisées⁴. La participation des filles à la proposition sportive organisée par le mouvement olympique est minoritaire mais stable. On peut considérer que c'est l'effet de la non mixité de la plupart des sports de compétition qui les protège de la domination totale des hommes sur le secteur. Le même rapport évoquant les pratiques sportives des jeunes filles dans les quartiers urbains sensibles fait apparaître d'une part de grandes inégalités et d'autre part qu'elles ne sont pas résolues par de nouveaux équipements sportifs tels que skate-parcs et cité-stades, utilisés de façon exclusive par les garçons. La situation de non mixité féminine est concentrée dans des activités sportives olympiques ou culturelles (telles que danse classique, danse contemporaine, danse jazz, gymnastique rythmique et sportive, *twirling baton*). Cependant l'offre non mixte subventionnée est très largement supérieure en direction des garçons, ce que reflètent les dotations et subventions de fonctionnement des collectivités et de l'Etat. La proposition sportive et culturelle organisée, proposée et en définitive consommée par les jeunes est donc inégalitaire. On peut penser de plus qu'elle participe à la consolidation des standards et stéréotypes sexuels.

Homogénéité des pratiques et construction de l'identité sexuée

En effet, contrairement à la mixité qui est la règle imposée dans les centres de loisirs, la non mixité choisie dans le sport, la danse ou le rock est vécue comme favorable à des pratiques pacifiées,

³ Entretien avec Edith Maruejouis, chargée de mission jeunesse.

⁴ « Femmes et Sport », rapport 2005, consultable sur le site du ministère de la Jeunesse et des Sports.

homogènes, fraternelles. L'exemple d'un local de répétition en Gironde reflète une image exemplaire de gestion non directive d'un groupe de jeunes par un animateur.

Le « Bunker », lieu de répétition des musiques amplifiées

La Maison des Jeunes et de la Culture de B. a créé en 1995 un lieu de répétition des musiques amplifiées basé sur « l'autogestion et la responsabilité de tous » dans un bunker de la seconde guerre mondiale. Le lieu de répétition, entretenu de façon sommaire, est occupé et « autogéré » par des groupes masculins. Les musiciens de B. sont influencés par les styles ska, punk et hardcore. Ils reconnaissent dans la dénomination rock dur (+) les mouvements esthétiques qui expriment la violence par une amplification maximum, des rythmiques lourdes et puissantes, des sons saturés, des basses très présentes. La proposition inverse, rock dur (-), renvoie quant à elle à une ambiance plus festive, un traitement de la mélodie, des rythmes entraînants et dansants. Les jeunes disent partager des valeurs qui s'expriment dans les textes vantant la solidarité, le refus du racisme, la lutte contre les inégalités. La coopération se matérialise par la réalisation de concerts et dans la gestion du local. La fraternité s'exprime par un esprit de « communion festive », encouragée par les animateurs qui peuvent tolérer le partage de shit ou d'alcool. Si l'on peut observer des règles implicites qui brident une créativité trop agressive ou nihiliste, elles ne freinent nullement l'humour graveleux, l'injure sexuelle ou l'homophobie. La femme ou le « pédé » sont souvent pris pour cible, notamment lorsqu'il s'agit de critiquer la politique ou les inégalités. Les textes expriment alors la violence sexuelle ou le sadisme, particulièrement lorsque la femme est dans une position de pouvoir (texte « Christine Boutin ») ou de richesse (texte « Mamie en string »). A la question « qu'est-ce qui est bien dans le fonctionnement du Bunker ? », on trouve la réponse « Y a pas de filles ». A la question « qu'est-ce qui ne va pas dans le fonctionnement du Bunker » on trouve la réponse « ça manque de meufs ». Les références au sexe et au phallus sont omniprésentes sur les murs du lieu de répétition, dans les fanzines⁵ (à la rubrique « blagues »), dans les textes, souvent en anglais, dans les noms des groupes (Clédrüth, les Touffes Chrétiennes, les fils de Teupuh...). Une étude plus approfondie des modes de vie de la communauté du Bunker permettrait de vérifier l'hypothèse qu'elle est constituée comme une « maison-des-hommes », c'est à dire comme « un espace monosexué dont l'enjeu est la production et la consolidation de l'identité masculine (et) qui tire une part de son efficacité de l'occultation des pratiques qui y ont cours » (D. Welzer-Lang, 2004, p.305). Y. Raibaud, 2005.

Dans la même ville, les cours de danse de l'école municipale sont exclusivement féminins. Les parents qui inscrivent leurs filles à la danse considèrent que cette activité peut leur apporter grâce et élégance et les prépare à prendre soin de leur corps dans un contexte artistique. Eclairages, miroirs, costumes ajustés sont là pour rappeler qu'il s'agit de construire et de contrôler un corps soumis à des normes et qui sera jugé par le public lors du gala annuel. Les concours d'entrée aux conservatoires et aux écoles de ballets nationaux (à partir de 8 ans) comportent pesées, mesures et examens médicaux. Dans le cours de danse classique le rôle de la professeure de danse dépasse le seul enseignement technique de la danse pour aborder les « bonnes pratiques » concernant l'entretien du corps, l'alimentation, la santé.

Tout à fait périphériques de la mixité imposée de l'école, ces pôles non mixtes participent efficacement à la construction des identités sexuées et à leur incorporation (allant jusqu'à la transformation douloureuse des corps) en parallèle avec le développement d'un marché de loisirs considérés de plus en plus comme nécessaires à l'invention de soi.

⁵ Petits journaux autoproduits, en particulier par les musiciens rock.

3. La proposition publique de loisirs n'est pas neutre

Cependant dans ce contexte, ce n'est pas tant la sphère privée qui est en cause, mais plutôt celle des institutions. D'autres paramètres mesurant l'évolution de la société française indiquent que les barrières de la société hétérosexuée normée cèdent peu à peu. Outre que les droits du corps et la liberté sexuelle participent à présent du principe d'égalité, les médias familiarisent le public avec de nouveaux modèles familiaux. La sexualité ludique et récréative connaît un grand succès à travers des pratiques culturelles telles que *chat* et rencontres sur internet. Le mariage homosexuel de Bègles en 2004 et son annulation par le Conseil d'Etat montrent que l'évolution de la société française dépend à présent plus d'une évolution de son modèle républicain porté par des élites conservatrices que d'une résistance du corps social. De nombreuses contributions d'auteur-e-s nous invitent à penser la question du changement à partir de la question de l'identité masculine et du carcan de la virilité (Badinter, Ferrand, Welzer-Lang). L'homosexualité est présentée non plus comme une déviance ou une marge mais comme un lieu de questionnement de la société hétérosexuée normée. Le mouvement *queer* bouscule les stratégies de changement menées par les mouvements féministes et valorise la diversité des sexualités humaines, notamment à travers la création artistique, comme un moyen de contourner la norme hétérosexuelle.

Les entretiens réalisés avec les animateurs-trices montrent le plus souvent un visage aimable de l'animation, marqué par la bonne volonté, l'engagement, l'humanisme face à des situations difficiles ou ingrates, souvent compliquées par un environnement institutionnel inadapté. Le bricolage est la règle, chacun se débrouille dans des situations de conflit : l'animatrice prend sa voix forte et s'habille en mec, l'animateur évite le contact avec les petits enfants, la directrice de centre social recrute des grands frères pour négocier avec les bandes d'adolescents, des beurettes pour parler de sexualité aux jeunes filles issues de l'immigration, un animateur boxe pour s'occuper des jeunes garçons difficiles. L'effet d'une commande publique implicite est difficile à percevoir. Y échapper demanderait une prise de conscience collective par les animateurs-trices des enjeux de leurs pratiques professionnelles.

Loisirs des jeunes dans la ville : une vision androcentrique

Tout entier consacré à la thématique « les jeunes entre équipements et espaces publics » le numéro 24 de la revue *Agora Jeunesse*⁶ porte un regard critique sur les équipements de loisirs des jeunes. Rationalisés dans le cadre d'une offre publique de loisirs organisés, les équipements traditionnels ne prendraient pas en compte une partie des jeunes dont la présence permanente dans les espaces publics révèle la distance qu'ils ont avec les institutions. Ils reconstruiraient des villages dans la cité avec leurs lieux de palabres, de nouveaux usages récréatifs des aménagements urbains, notamment par les pratiques du skate et du roller, des pratiques artistiques clandestines comme le graf. L'aménagement de la ville devrait en conséquence prendre en compte les nouvelles pratiques juvéniles grâce à des lieux spécialisés pour les cultures urbaines.

L'étude menée par Horia Kebabza et Daniel Welzer-Lang sur les relations entre filles et garçons dans les quartiers populaires de Toulouse lève le voile de l'ignorance sur une appréhension neutre de la ville : « *Les jeunes hommes qui se donnent à voir au bas des tours ne sont pas un phénomène exceptionnel mais au contraire une forme exacerbée de virilité (...)* » (Welzer-Lang, 2004, p.321). La virilité étant un attribut des hommes dans leurs relations au monde, la question de leur présence dans les espaces publics est analysée de façon différente : « *Certains espaces de quartiers où les filles, les femmes et les jeunes qui ne montrent pas des signes redondants de virilité sont soumis aux risques d'agression et de viols ne sont plus des espaces publics. Ils fonctionnent comme des excroissances des espaces privés où les hommes dominants peuvent imposer leur loi* » (id, p.330). Dans les villes où la parité fait partie de la politique municipale, sociologues et urbanistes proposent aux élu-e-s des aménagements qui tendent à répartir équitablement les espaces selon les rôles sociaux attribués traditionnellement aux femmes et aux hommes. Il y aurait ainsi d'un côté des maisons (de l'enfance, de la parentalité), des parcs et jardins publics avec jeux pour les enfants protégés des rodéos et des attitudes agressives ; de l'autre côté des salles de concerts, des skate-parcs, roller-parcs, cité-stades.

⁶ Publication de l'INJEP, Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire.

Conçus pour tous les jeunes mais utilisés exclusivement par les garçons, ces équipements et aménagements sont plébiscités pour leur utilité sociale et leur capacité à canaliser violence et incivilité vers des activités d'expression. Ils perpétuent ainsi le principe de la suppression du genre (qui participe à l'invisibilité des filles sur la place publique) et valorisent implicitement la masculinité comme noblesse (Bourdieu) au risque de ses conséquences néfastes : le virilisme, le sexisme, l'homophobie. En creux on peut supposer qu'ils prolongent aussi l'assignation des femmes aux espaces privés ou aux équipements et espaces publics spécialisés dans les fonctions maternelles ou éducatives.

Ces observations et le travail de recherche qui les a précédées n'ont cependant pas pour but de conclure sur le caractère permanent de la reproduction de la domination masculine. Contre une « *vision désespérante et même autodestructrice(...) qui supprime l'acteur social* », Alain Touraine croit au contraire « *que les luttes féministes, comme d'autres, portent de nouvelles aspirations et surtout une nouvelle représentation que les femmes ont d'elles-mêmes et de leur place dans la vie sociale* » (A. Touraine, 2006, p.9) propos auquel pourrait répondre en écho le livre de Daniel Welzer-Lang « *Les hommes aussi changent* » (2004). Les animateurs-trices ne sont probablement pas très sexistes, ni vraiment homophobes, ni tellement conservateurs-trices, leur diversité est une ressource, leur proximité des luttes sociales en est une autre. Il est peut-être simplement urgent de renouveler les bases de la critique sociale qui fonde leur culture professionnelle en y intégrant une perspective genrée afin d'imaginer ce que les loisirs des jeunes pourraient être dans une ville « utopique ». Si améliorer les rapports sociaux de sexe aujourd'hui revient en grande partie à aider les garçons à se débarrasser du carcan de la virilité, cette idée doit faire son chemin lorsqu'on pense les loisirs des jeunes dans la ville. L'utopie urbaine est alors celle d'une ville où l'espace est imaginé à travers les rapports entre humains quels que soient leur sexe « *mais que, pour l'instant, on nomme encore les rapports hommes-femmes, hommes-hommes, femmes-femmes* » (D. Welzer-Lang, 2004, p.338).

- Augustin J.P., Gillet J.C., *L'animation professionnelle*, Paris, L'Harmattan, 2000
Badinter, XY, *de l'identité masculine*, Paris, Odile Jacob, 1992
Bourdieu P., *la domination masculine*, Paris, Seuil 1998.
Dumazedier J., *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, Seuil, 1962
Fassin E., *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005
Ferrand-Bechman D. *Les bénévoles et leurs associations*, L'Harmattan, 2004
Gillet J.C., Raibaud Y., *Mixité, parité, genre : quels enjeux pour l'animation ?* Paris, L'Harmattan, à paraître fin 2006
Gallant O., *Les jeunes*, Paris, La Découverte, 1999
Raibaud Y., Des lieux construits par le genre, in *Géographie culturelle n°54, p.53 à 70*, Paris L'Harmattan 2005
Touraine A., *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006
Welzer-Lang D., *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot, 2004